

Neuchâtel, le 3 octobre 2024

Arrivée d'une nouvelle cheffe du Service de la cohésion sociale et d'un nouveau délégué au développement technologique

Après avoir co-exercé l'intérim pendant plusieurs mois, Luana Di Trapani, qui est aussi déléguée à l'intégration interculturelle, prend la tête du Service de la cohésion sociale de la Ville de Neuchâtel dès le 1^{er} octobre. Un nouveau visage également du côté du développement technologique : Benoît Ecabert prend le poste de délégué et sera l'interface entre l'administration communale et les services informatiques de l'Etat. Ces deux fonctions relèvent du nouveau Dicastère de la culture, de la cohésion sociale, de l'intégration et des ressources humaines (CCRH).

Le Service de la cohésion sociale aura une nouvelle cheffe en la personne du Luana Di Trapani. Actuelle co-cheffe ad interim de cette entité chargée de promouvoir l'intégration, le vivre-ensemble, l'expression et la participation des jeunes, ainsi que l'animation socioculturelle, Luana Di Trapani exerce également la fonction de déléguée à l'intégration interculturelle depuis 2023 au sein de ce service. Auparavant, elle a travaillé plusieurs années comme coordinatrice générale de la Case à Chocs et comme responsable de la communication de plusieurs festivals d'importance, dont le NIFFF.

Dialogue entre partenaires multiples

C'est dire si Luana Di Trapani, âgée de 45 ans, dispose d'une vue complète des enjeux liés à l'intégration, la cohésion sociale et la jeunesse. Son rôle, au sein du Dicastère CCRH, sera de mener l'équipe du service, qui est réparti en offices : l'Office de l'intégration et de la cohésion sociale, l'Office de la jeunesse (incluant le Conseil et le Parlement des jeunes) et l'Office des infrastructures culturelles et culturelles avec notamment la Case à chocs, le temple du Bas et divers lieux de culte sur le territoire communal.

Polyglotte, titulaire d'un Master en lettres complété par une DAS en Management culturel, Luana Di Trapani possède une très bonne connaissance des milieux institutionnels, culturels et associatifs neuchâtelois. De même, entrée à la Ville en 2016 déjà, elle connaît parfaitement les rouages de l'administration ; son sens du dialogue entre les autorités et les différent-e-s acteurs-trices du monde socioculturel, de même que son expérience dans l'encadrement d'équipes, ont été des facteurs décisifs dans le choix

du Conseil communal. Luana Di Trapani entre dès à présent dans sa nouvelle fonction. Elle succède à Sylvain Ghirardi, qui a souhaité prendre un tournant dans son parcours professionnel et a quitté la Ville en début d'année.

Solutions numériques personnalisées

Passage de flambeau également du côté du développement technologique : Benoît Ecabert, actuellement responsable de projets de développement auprès du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE), devient le nouveau délégué au développement technologique de la Ville de Neuchâtel.

Ce Neuchâtelois doté d'une longue expérience dans les technologies de l'information et le développement numérique aura pour tâche d'appuyer le dicastère dans la politique d'innovation responsable de la Ville de Neuchâtel. Il sera aussi l'interface entre les services communaux et le Service informatique de l'entité neuchâteloise en matière de solutions numériques personnalisées pour les besoins spécifiques de l'administration communale. Benoît Ecabert prendra ses fonctions dès le 1^{er} novembre. Son prédécesseur, Christophe Egger, a quitté la Ville en juin dernier, désirant donner une autre orientation à sa carrière.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15

